

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2026

Date de convocation : 06 octobre 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 29 octobre 2026

L'an, deux mille vingt-six, le quinze octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwénaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Arnaud REVAULT, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :

Madame Mauricette DIRR, et monsieur Alexis POIDEVIN,

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Monsieur Matthieu MOISSAN
Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Brigitte DESRICAC

Secrétaire de séance : Denis KEURMEUR

CM 15.10.2026	Ilôt de la gendarmerie – étude de programmation, complémentaire à l'étude financière	Délibération n°2026-165
---------------	--	------------------------------------

Rapporteure : Gwénaëlle AOUTIN

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal une étude de programmation dans le cadre du dossier de l'aménagement de l'îlot de gendarmerie, étude rendue nécessaire pour finaliser l'étude financière en cours.

Cette étude de programmation comprendra les missions suivantes :

- Diagnostic sommaire
- Esquisse capacitaire : du parking, du nombre de logement, des emplacements pour le bâtiment de service public, contours du parc paysager
- Economie du projet : ajustement de l'esquisse, estimatif sommaire des coûts de travaux
- Schéma d'aménagement : plan de composition, note technique VRD

Le montant de cette étude est de 15 700 € HT soit 18 840 € TTC

Considérant, l'avis favorable de la municipalité

Considérant, l'avis favorable de la commission habitat et urbanisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (23 votants)

Décide

- De valider la réalisation de la mission étude de programmation pour l'aménagement de l'îlot de la gendarmerie à vocation d'équipements publics et d'habitat
- De valider le devis de SIAM Conseils d'un montant de 15 700 € HT soit 18 840 € TTC
- D'autoriser Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement du dossier

Suivent les signatures pour copie conforme,


Le Maire

Gwénaëlle AOUTIN